

## CONSEIL MUNICIPAL DU 28 JANVIER 2021

### BUDGET PRIMITIF 2021

Conformément aux dispositions du Code général des collectivités territoriales, le Conseil Municipal a lors de sa réunion en date du 03 décembre 2020 procédé au débat d'orientations budgétaires.

Le projet de budget 2021 a été préparé en prenant en compte les principes exposés dans le rapport d'orientations budgétaires (ROB).

Le budget primitif (BP) 2021 présenté puis validé par la Commission Finances lors de sa séance du 14 janvier 2021, s'équilibre en recettes et en dépenses, à un montant total de **7 988 061 €** qui se répartit comme suit :

- **en fonctionnement : 5 355 354 €**
- **en investissement : 2 632 707 €**

Dépenses (€)	BP 2020		BP 2021	
	Réelles	Ordre	Réelles	Ordre
<b>Fonctionnement</b>	4 685 556 €	604 703 €	<b>4 833 868 €</b>	<b>521 486 €</b>
<b>Investissement</b>	2 939 269 €	- €	<b>2 632 707 €</b>	- €
	7 624 825 €	604 703 €	<b>7 466 575 €</b>	<b>521 486 €</b>

Recettes (€)	BP 2020		BP 2021	
	Réelles	Ordre	Réelles	Ordre
<b>Fonctionnement</b>	5 290 259 €	- €	<b>5 355 354 €</b>	- €
<b>Investissement</b>	2 334 566 €	604 703 €	<b>2 111 221 €</b>	<b>521 486 €</b>
	7 624 825 €	604 703 €	<b>7 466 575 €</b>	<b>521 486 €</b>

Pour mémoire, le BP 2021 est construit sans affectation anticipée du résultat 2020.

\*

\*\*

## I. Section de fonctionnement

### A. Recettes de fonctionnement

Section de fonctionnement - Recettes						
		CA 2019	BP 2020	BP 2021	2021/2020	2021/2019
<b>Recettes réelles</b>		<b>5 480 309 €</b>	<b>5 290 260 €</b>	<b>5 355 354 €</b>	<b>1,23%</b>	<b>-2,28%</b>
chapitre 013	Atténuation de charges	149 624 €	99 000 €	81 660 €	-17,52%	-45,42%
chapitre 70	Produits des services	430 445 €	292 300 €	435 800 €	49,09%	1,24%
chapitre 73	Impôts et taxes	3 910 954 €	3 906 066 €	3 883 402 €	-0,58%	-0,70%
chapitre 74	Dotations et parti.	917 802 €	878 189 €	905 687 €	3,13%	-1,32%
chapitre 75	Autres produits de gestion	37 348 €	15 005 €	13 805 €	-8,00%	-63,04%
chapitre 76	produits financiers	- €	- €	- €		
chapitre 77	produits exceptionnels	34 136 €	99 700 €	35 000 €	-64,89%	2,53%
<b>Recettes d'ordre</b>		<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>		
chapitre 042	Opé. Ordre transferts entre sections	- €	- €	- €		
<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>5 480 309 €</b>	<b>5 290 260 €</b>	<b>5 355 354 €</b>	<b>1,23%</b>	<b>-2,28%</b>

**Les recettes de fonctionnement sont envisagées avec une légère hausse de + 1,23%.**

En effet, le chapitre 70 « Produits des services » (recettes restauration scolaires, crèche...) est projeté à 435 K€ soit un retour à une enveloppe quasi identique à 2019 après avoir connu un infléchissement notable en 2020 en lien avec l'épidémie de Covid 19 et la fermeture de plusieurs services lors du premier confinement.

Le BP 2020 a d'ailleurs fait l'objet de deux décisions modifications prenant acte des impacts liés à la Covid 19 tant en recettes qu'en dépenses.

Concernant la fiscalité et les autres taxes, le chapitre 73 « Impôts et taxes » est projeté avec une légère baisse de - 0,58% à 3 883 K€. En effet, les bases sont envisagées avec une moindre évolution comme projetées lors du débat d'orientation budgétaire soit 0,55 % pour le foncier bâti au lieu de 1,44 % en 2020 et 0% pour le foncier non bâti contre 3,24 % en 2020.

Concernant la taxe d'habitation, cette dernière est remplacée pour les communes dans le cadre de la réforme à compter de 2021 par un transfert du taux de foncier bâti du Département pondéré par un coefficient correcteur sur la base du taux communal gelé en 2019. La compensation sera alors à enveloppe constante avec la seule évolution possible des bases fiscales.

Les produits exceptionnels (chapitre 77) sont envisagés à la baisse. En effet, il n'est pas envisagé d'aides exceptionnelles complémentaires de la CAF en lien avec la Covid 19.

**Globalement les recettes de fonctionnement sont conformes à la projection envisagée lors du ROB.**

## B. Dépenses de fonctionnement

Section de fonctionnement - dépenses						
		CA 2019	BP 2020	BP 2021	2021/2020	2021/2019
<b>Dépenses réelles</b>		<b>4 577 714 €</b>	<b>4 685 556 €</b>	<b>4 833 868 €</b>	<b>3,17%</b>	<b>5,60%</b>
chapitre 014	Atténuation de produits	95 124 €	90 500 €	75 831 €	-16,21%	-20,28%
chapitre 011	Chg à caractère général	1 156 309 €	1 096 920 €	1 286 383 €	17,27%	11,25%
chapitre 012	Chg de personnel	2 653 460 €	2 840 000 €	2 863 556 €	0,83%	7,92%
chapitre 65	Autres charges de gestion courantes	525 811 €	458 257 €	480 040 €	4,75%	-8,70%
chapitre 66	Charges Fi.	131 230 €	130 879 €	108 058 €	-17,44%	-17,66%
chapitre 67	Charges except.	15 779 €	- €	- €		-100,00%
chapitre 022	Dép. imprévues		69 000 €	20 000 €	-71,01%	#DIV/0!
<b>Dépenses d'ordre</b>		<b>902 595 €</b>	<b>604 704 €</b>	<b>521 486 €</b>	<b>-13,76%</b>	<b>-42,22%</b>
chapitre 042	Opé. Ordre transferts entre sections	176 871 €	204 567 €	165 199 €	-19,24%	-6,60%
Chapitre 023	Virement section d'investissement	725 724 €	400 137 €	356 287 €	-10,96%	-50,91%
<b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>5 480 309 €</b>	<b>5 290 260 €</b>	<b>5 355 354 €</b>	<b>1,23%</b>	<b>-2,28%</b>
ratio rigidité - charges de personnel		58%	61%	59%		

Les dépenses de fonctionnement connaissent une augmentation de 1,23% par rapport au BP 2020 et de + 3,17% en dépenses réelles de fonctionnement.

Le chapitre 011 « Charges à caractère général » connaît l'augmentation la plus significative avec +17,27%. En effet, l'effort de modernisation des outils informatiques avec l'évolution vers ses systèmes d'information (RH, gestion de temps...) ainsi que le passage vers des solutions en mode hébergées (Police municipale, gestion des salles ...) impacte le chapitre avec une augmentation de plus de 80 K€.

Enfin, ce chapitre connaît également une augmentation liée au renouvellement de deux marchés (entretien et transport scolaire).

Les charges de personnel et frais assimilés (chapitre 012) connaissent une légère augmentation par rapport au BP 2020 + 0,83%.

La rémunération principale et cotisations sont envisagées en légère hausse avec une augmentation de 4% du notamment à la régularisation de certaines situations (fin des CDD et intégration des agents dans le cadre de la fonction publique territoriale). Sont également pris en compte les changements d'échelons, de grades, les promotions internes ainsi que la refonte du régime indemnitaire.

Parallèlement à ces régularisations, la diminution du recours aux intérimaires est projetée à – 63% de 213 K€ à 61 K€.

Les charges de gestion courantes (chapitre 65) sont projetées avec une légère hausse de +4,75%, au titre des subventions aux associations et CCAS.

Les atténuations de produits (chapitre 014) sont projetés à la baisse avec un impact favorable lié à la levée de la carence diminuant ainsi de manière significative les pénalités dues à la loi SRU avec une diminution de 29 K€.

Enfin, le chapitre 66 « Charges financières » connaît une diminution de -17,44% avec l'arrêt d'anciens emprunts et ce tout en intégrant le dernier emprunt contracté en décembre 2020 et la projection de l'emprunt en 2021.

L'auto-financement prévisionnel (opérations d'ordre et virement à la section d'investissement – chapitres 042 et 023) est envisagée en légère baisse à 521 K€ pour 2021 soit – 83 K€.

Les dépenses malgré une légère augmentation sont maîtrisées et projetées en baisse par rapport aux projections initiales du ROB permettant ainsi de réduire l'impact sur la CAF nette et sur la capacité de désendettement de la commune.

	CA 2019	BP 2020	ROB	BP 2021
RRF	5 480 309 €	5 290 260 €	5 340 354 €	5 355 354 €
DRF	4 577 714 €	4 685 556 €	4 923 972 €	4 833 868 €
<b>épargne Brute (CAF Brute)</b>	<b>902 595 €</b>	<b>604 704 €</b>	<b>416 382 €</b>	<b>521 486 €</b>
<b>Taux épargne brute %</b>	<b>16,47%</b>	<b>11,43%</b>	<b>7,80%</b>	<b>9,74%</b>
intérêts de la dette	131 230 €	130 879 €	110 855 €	110 855 €
<b>épargne de gestion</b>	<b>1 033 825 €</b>	<b>735 583 €</b>	<b>527 237 €</b>	<b>632 341 €</b>
capital de la dette	802 087 €	506 245 €	533 269 €	533 269 €
<b>épargne nette (CAF nette)</b>	<b>100 508 €</b>	<b>98 459 €</b>	<b>- 116 887 €</b>	<b>- 11 783 €</b>

\* (-525000 € recette exceptionnelle à sortir de l'analyse fin)

La dégradation de la CAF nette à – 11 K€ qui acte de la modernisation des outils informatiques, sera résorbée dès 2022.  
Quant à la capacité de désendettement, elle passe de 9,83 années (ROB) à 7,49 année au BP 2021 maintenant ainsi de bons indicateurs pour la commune.

## II. Section d'investissement

### A. Recettes d'investissement

Section de investissement - Recettes						
	CA 2019	BP 2020	BP 2021	2021/2020	2021/2019	
<b>Recettes réelles</b>	<b>2 932 822 €</b>	<b>2 539 133 €</b>	<b>2 632 707 €</b>	<b>3,69%</b>	<b>-10,23%</b>	
<b>Recettes d'équipement</b>	<b>1 199 102 €</b>	<b>1 351 842 €</b>	<b>1 827 754 €</b>	<b>35,20%</b>	<b>52,43%</b>	
chapitre 13	Subventions d'investi BP	899 102 €	551 842 €	546 954 €	-0,89%	-39,17%
chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées	300 000 €	800 000 €	1 280 800 €	60,10%	326,93%
chapitre 20	Immobilisations incorporelles	- €	- €	- €	#DIV/0!	#DIV/0!
<b>Recettes financières</b>	<b>1 556 849 €</b>	<b>982 724 €</b>	<b>283 467 €</b>	<b>-71,15%</b>	<b>-81,79%</b>	
FCTVA	156 283 €	135 084 €	186 000 €	37,69%	19,01%	
chapitre 024	Produits de cessions	- €	- €	- €	#DIV/0!	#DIV/0!
chapitre 27	Autres immo financières	118 410 €	118 410 €	97 467 €	-17,69%	-17,69%
<b>Auto financement prévisionnel</b>	<b>902 595 €</b>	<b>604 704 €</b>	<b>521 486 €</b>	<b>-13,76%</b>	<b>-42,22%</b>	
chapitre 021	virement section de fonctionnement	725 724 €	400 137 €	356 287 €	-10,96%	-50,91%
chapitre 040	opé d'ordre	176 871 €	204 567 €	165 199 €	-19,24%	-6,60%

Les recettes d'investissements sont composées des subventions, de l'emprunt, du FCTVA et des autres immobilisations financières ainsi que de l'auto-financement. **Elles sont projetées avec une augmentation de + 3,69 % par rapport au BP 2020.**

La part de subventions (chapitre 13) est envisagée à 546 954 € à enveloppe constante par rapport au BP 2020 avec 201 824 € de Restes à réaliser 2020 (RAR 2020) concernant les opérations de la Crèche et de l'Accessibilité et de 345 130 € pour les nouvelles opérations (Réhabilitation du complexe sportif Nicolas Fleury, vidéo protection, l'église Notre Dame et la première phase de ma mise en accessibilité de la Mairie...). Il s'agit d'un prévisionnel travaillé en lien avec les différents critères d'attributions des financeurs habituels (Etat, Département et Métropole).

L'emprunt est quant à lui envisagé à 1 280 800 € soit 400 000 € de RAR 2020 et 880 800 € de nouvel emprunt comme présenté dans le cadre du ROB.

Le FCTVA (chapitre 10) perçu à N+2 est projeté à 186 000 € pour 2021 et les autres immobilisations financières (chapitre 27) sont 97 467 €.

Les autres immobilisations financières correspondent aux recettes reçues dans le cadre de la reprise de la voirie communale lors du transfert vers la Métropole. Dans ce cadre, il a été calculé un coût communal (dette) correspondant à la voirie et son entretien. Ainsi, une dette théorique de 891 028 € a été arrêté avec un remboursement de capital de la dette remboursé chaque année jusqu'en 2029, soit 97 467 € en 2021.

Enfin, l'auto-financement prévisionnel est projeté en légère baisse comme évoqué dans le cadre de la section de fonctionnement à 521 K€.

**Hors emprunt, les recettes d'investissement sont projetées en légères hausses par rapport au ROB.**

## B. Dépenses d'investissement

Section de investissement - dépenses						
		CA 2019	BP 2020	BP 2021	2021/2020	2021/2019
<b>Dépenses réelles</b>		<b>2 654 888 €</b>	<b>2 330 132 €</b>	<b>2 632 707 €</b>	<b>12,99%</b>	<b>-0,84%</b>
Dépenses d'équipement		1 840 203 €	1 823 887 €	2 099 438 €	15,11%	14,09%
chapitre 20	Immobilisations incorporelles	228 €	7 000 €	32 000 €	357,14%	13935,09%
chapitre 21	Immobilisations corporelles BP	484 430 €	122 000 €	888 071 €	627,93%	83,32%
chapitre 23	Immobilisations en cours BP	1 355 544 €	1 694 887 €	1 179 367 €	-30,42%	-13,00%
Dépenses financières		814 685 €	506 245 €	533 269 €	5,34%	-34,54%
chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves	12 598 €	- €	- €		
chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées	802 087 €	506 245 €	533 269 €	5,34%	-33,51%
chapitre 020	dépenses imprévues	- €	- €	- €		

Les dépenses d'investissement sont composées des immobilisations incorporelles (chapitre 20 – diagnostics, fonds de concours...), des immobilisations corporelles (chapitre 21 – petites opérations réalisées sur un exercice budgétaire), les immobilisations (chapitre 23 – opérations d'ampleur réalisées sur plusieurs exercices budgétaires) et le remboursement du capital de la dette (chapitre 16).

Le chapitre 20 est projeté à 32 000 € avec le lancement de diverses opérations et la nécessité de réaliser un certain nombre de diagnostics.

Le chapitre 21 est quant à lui projeté à 888 K€ soit 5 206 € de RAR 2020 et des nouvelles immobilisations pour 838 K€ (vidéo protection, démolition des anciens ateliers municipaux, mise en sécurité de l'église Notre Dame, la mise en sécurité des écoles, la végétalisation, les jardins ouvriers ...) opérations présentées dans le cadre du ROB.

Le chapitre 23 est porté à 1 179 K€ et regroupe 404 K€ de RAR 2020 en lien avec l'opération de la crèche et 775 K€ de nouvelles opérations (complexe sportif Nicolas Fleury, lancement de l'opération de réhabilitation et mise en accessibilité de l'hôtel de ville...).

Enfin, le remboursement du capital de la dette communale est envisagé en légère augmentation à 5,34% ; le capital projeté comprend non seulement l'emprunt de 800 000 € mais également le nouvel emprunt.

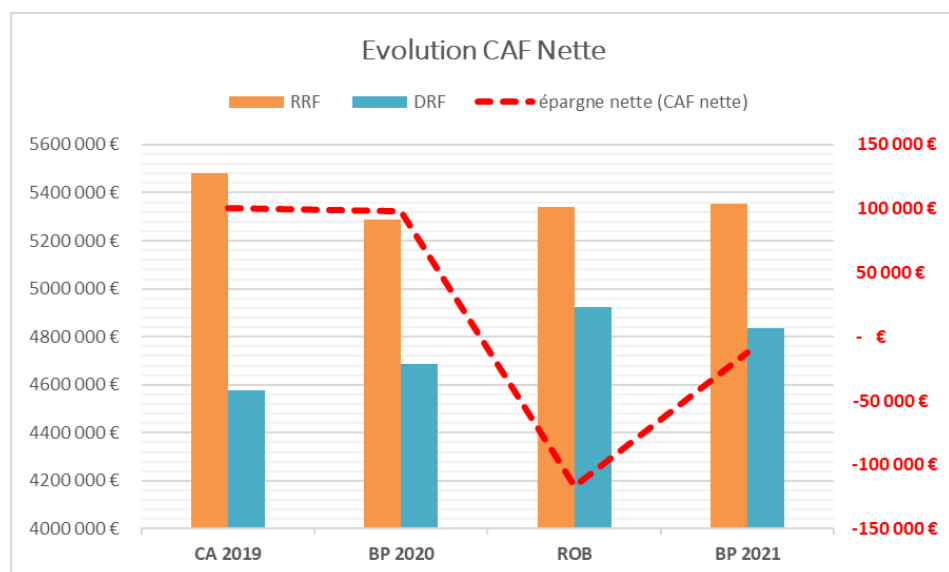
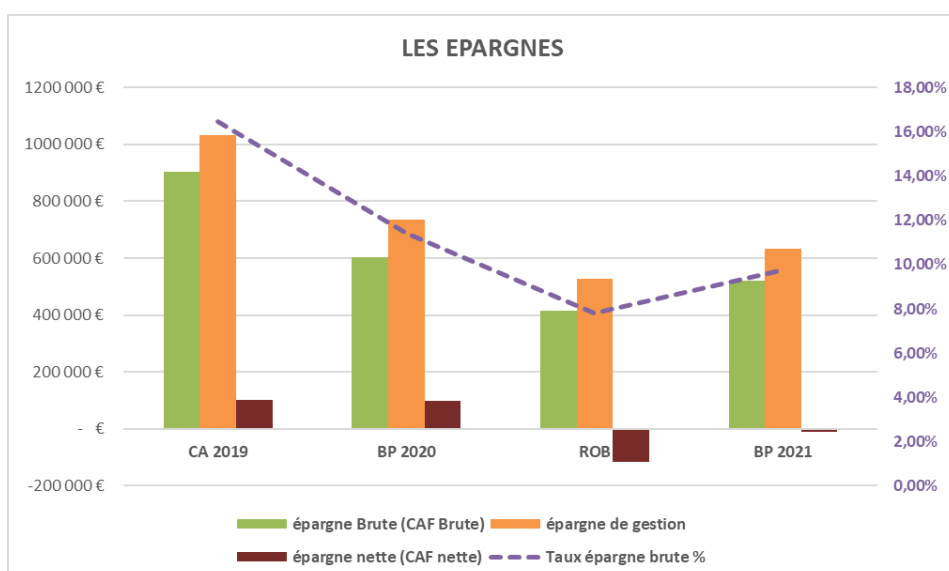
**Les opérations présentées lors du ROB sont intégralement intégrées et financées dans le cadre de ce BP 2021. Elles sont en augmentation par rapport au ROB car elles intègrent les RAR 2020 pour 409 K€ de dépenses financées par les RAR de l'emprunt et des subventions.**

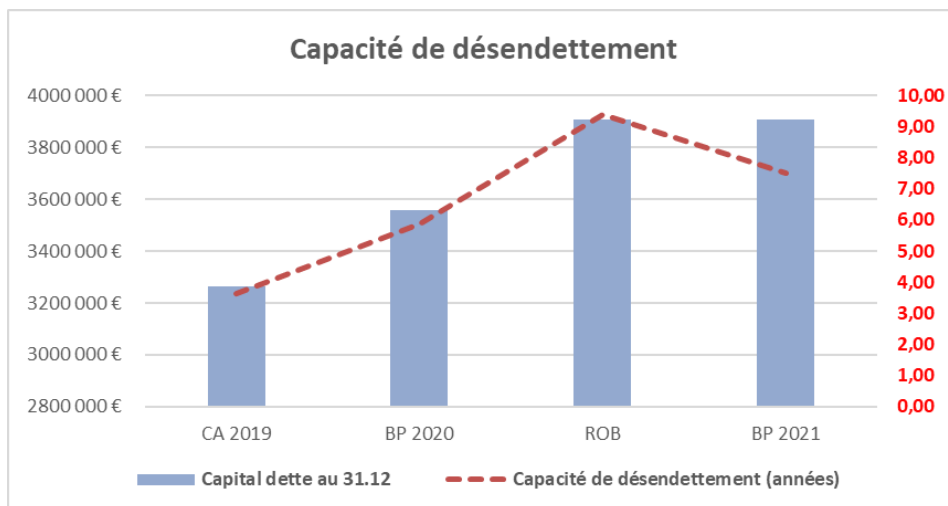
### III. Ratios légaux

#### Synthèse des ratios financiers.

		ROB 2021	BP 2021	Strate nat.
Dépenses réelles de fonctionnement / population	Ratios Légaux	778,12 €	765,94 €	991,00 €
Produit des impositions directes / population	Ratios Légaux	515,13 €	516,51 €	516,00 €
Recettes réelles de fonctionnement / population	Ratios Légaux	843,92 €	848,57 €	1 176,00 €
Dépenses d'équipement brut / population	Ratios Légaux	240,83 €	332,66 €	302,00 €
Encours de la dette / population	Ratios Légaux	617,42 €	564,02 €	957,00 €
Dotation globale de fonctionnement / population	Ratios Légaux	71,04 €	71,45 €	172,00 €
Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	Ratios Légaux	58,87%	59,24%	55,70%
Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement	Ratios Légaux	109,96%	100,22%	92,10%
Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	Ratios Légaux	28,46%	39,20%	25,70%
Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement	Ratios Légaux	72,96%	66,47%	81,40%

#### Evolution des indicateurs par rapport au ROB.





\*

\*\*

**Il est proposé au Conseil Municipal :**

- d'approuver le Budget primitif pour l'année 2021 tel que défini ci-avant,
- d'autoriser M. le Maire à intervenir et à signer tous les documents nécessaires.